

**CONSEIL DES COMMISSAIRES****PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la cafétéria de la Polyvalente des Rivières, 16A, 5<sup>e</sup> Avenue, Forestville, le mardi 21 mai 2013, à compter de 19 h 30.

**PRÉSENCES**

Mme Diane Arsenault-Lirette	M. Doris Clavette
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Carole Deschênes	Mme Sylvie Dufour
Mme Nadine Gagné	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	Mme Louise Hovington
Mme Nicole D. Larouche	M. Claude Lavoie
Mme Kathya Maloney	Mme Reina Savoie-Jourdain
M. Dominique Tremblay	Mme Marie-France Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général  
Mme Suzie Roy, directrice, services éducatifs et informatiques  
Mme Nadine Desrosiers, directrice, services des ressources humaines et matérielles  
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport  
Mme Lisette Marin, secrétaire  
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

**ABSENCES**

Mme Gladys Tremblay  
M. Michel Lévesque

**1. Ouverture de la réunion**

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres, il est alors 19 h 35.

**2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2013**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2013.

C-12-095

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2013 soit adopté tel que rédigé.

**3. Inscription des questions diverses**

Aucune question diverse de la part des membres.

**4. Acceptation de l'ordre du jour**

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-12-096

EN CONSÉQUENCE, Mme Carole Deschênes propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2013**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 5.1 Transition primaire-secondaire
  - 5.2 Présentation vidéo – plan de lutte intimidation
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 6.1 Plan d'effectifs personnel enseignant
  - 6.2 Plan d'effectifs personnel de soutien
  - 6.3 Plan d'effectifs personnel professionnel
  - 6.4 Mouvement de personne
  - 6.5 Mouvement de personne
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
  - 7.1 \_\_\_\_\_
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
  - 8.1 \_\_\_\_\_
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
  - 9.1 Démolition partie du secondaire – école St-Joseph de Baie-Trinité
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
  - 10.1 \_\_\_\_\_
- 11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
  - 11.1 Politique des médias sociaux

11.2 Projet de division en circonscriptions électorales scolaires

## **12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 12.1 Conseil d'administration – Centre des arts
- 12.2 Plan d'effectifs des cadres
- 12.3 Plan d'effectifs des directions d'établissement
- 12.4 Projet pacte rural école Richard

## **13. Questions diverses**

## **14. Période de questions**

## **15. Levée de l'assemblée**

## **5. SERVICES ÉDUCATIFS**

### **5.1 Suivi pédagogique**

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente un document expliquant les démarches faites pour les élèves au régulier et en adaptation scolaire afin de faciliter le passage primaire-secondaire.

### **5.2 Plan de lutte à l'intimidation**

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, informe les membres du conseil qu'en suivi à la mise en place du plan de lutte contre l'intimidation et la violence dans notre commission scolaire, deux créations de la Polyvalente des Rivières ont été montées par le personnel et les élèves.

Mme Roy invite M. Ken Bouchard, directeur de la Polyvalente des Rivières, à venir introduire la présentation d'une vidéo et d'un « lip dub » créés par les élèves.

## **6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**

### **6.1 Plan d'effectifs du personnel enseignant**

Madame Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente le plan d'effectifs du personnel enseignant pour l'année 2013-2014.

C-12-097

Il est proposé par Mme Nicole D. Larouche et résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel enseignant pour l'année 2013-2014 soit adopté tel que présenté.

### **6.2 Plan d'effectifs du personnel de soutien**

Madame Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2013-2014.

C-12-098 Il est proposé par M. Serge Desbiens et résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2013-2014 soit adopté tel que présenté.

### **6.3 Plan d'effectifs du personnel professionnel**

Madame Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, présente le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2013-2014.

C-12-099 Il est proposé par Sylvie Dufour et résolu unanimement que le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2013-2014 soit adopté tel que présenté.

### **6.4 Mouvement de personne**

Madame Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, informe les membres du comité qu'à la suite de la recommandation du comité de sélection, le directeur général a procédé à la nomination de Mme Manon Couturier à titre de directrice des services éducatifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

C-12-100 M. Doris Clavette propose et il est résolu unanimement d'entériner la décision du directeur général et de procéder à la nomination de Mme Manon Couturier au poste de directrice des services éducatifs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

### **6.5 Mouvement de personne**

Madame Nadine Desrosiers, directrice des services des ressources humaines et matérielles, informe les membres du conseil qu'en conformité avec la convention collective du personnel de soutien et considérant l'impossibilité pour l'employé d'effectuer son travail, il y a lieu de procéder à une mise à pied pour incapacité.

C-12-101 M. Dominique Tremblay propose et il est résolu unanimement que l'employé portant le numéro de dossier NR-12-13-003 soit mis à pied pour incapacité physique à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

## **7. SERVICES INFORMATIQUES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## **8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## 9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

### 9.1 Appels d'offres – démolition partielle de l'école St-Joseph de Baie-Trinité

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour la démolition partielle de l'école St-Joseph de Baie-Trinité.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 9 mai 2013 à compter de 15 h 00 où étaient présents M. Patrice Deschênes, coordonnateur à l'approvisionnement et transport, M. Dave Murphy, régisseur aux ressources matérielles et Mme Katie Lavoie, technicienne en administration

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à Les Constructions Gérald Santerre.

C-12-102

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement d'accorder la soumission au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les Constructions Gérald Santerre pour la démolition partielle de l'école St-Joseph de Baie-Trinité au montant figurant à leur soumission.

## 10. SERVICE DU TRANSPORT

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

## 11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

### 11.1 Politique des médias sociaux

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, présente aux membres du conseil la politique des médias sociaux.

C-12-103

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'accepter la politique des médias sociaux telle que présentée.

### 11.2 Projet de division des circonscriptions électorales scolaires

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, présente le projet de division du territoire en neuf circonscriptions électorales scolaires et présente les prochaines étapes à la suite de l'adoption de ce projet.

C-12-104

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement d'adopter le projet de division en circonscriptions aux fins de l'élection générale scolaire prévue le 2 novembre 2014 tel que décrit ci-dessous et les cartes annexées au procès-verbal.

**Circonscription # 1 (4 391 électeurs)**

*Elle comprend les municipalités suivantes : Baie-Trinité (VL), Godbout (VL) et Franquelin (M).*

*Elle comprend aussi le territoire non organisé de Rivière-aux-Outardes.*

*Elle comprend également une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre des limites municipales nord et est, la limite municipale est, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la ligne arrière de l'avenue Champlain (côté sud-ouest), cette ligne arrière, la ligne arrière de l'avenue Laval (côté sud), la ligne arrière de l'avenue Taché (côtés sud, sud-ouest et ouest), le boulevard La Salle (jusqu'à l'avenue Talon), la ligne arrière du boulevard La Salle (côté nord), le boulevard Pierre-Ouellet, le boulevard Laflèche, la rue de Bretagne, le boulevard Blanche, le chemin de l'Aqueduc, le chemin Dallaire, le prolongement de ce chemin en direction ouest dans le réservoir Manic 1, ce réservoir, la limite municipale située sur la rive ouest des réservoirs Manic 1 et Manic 2 et la limite municipale nord jusqu'au point de départ.*

**Circonscription # 2 (4 363 électeurs)**

*Elle comprend une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection du boulevard La Salle et de l'avenue Taché, la ligne arrière de cette avenue (côtés ouest, sud-ouest et sud), la ligne arrière de l'avenue Laval (côté sud), la ligne arrière de l'avenue Champlain (côté sud-ouest), le prolongement de cette ligne arrière, le fleuve Saint-Laurent, la rivière Manicouagan, le prolongement du chemin des Étangs-de-Marquette, ce chemin, le boulevard Pierre-Ouellet, la ligne arrière du boulevard La Salle (côté nord - jusqu'à l'avenue Talon) et le boulevard Lasalle jusqu'au point de départ.*

**Circonscription # 3 (3 046 électeurs)**

*Elle comprend une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection du boulevard Pierre-Ouellet et du chemin des Étangs-de-Marquette, ce chemin et son prolongement, la rivière Manicouagan, le prolongement de la ligne arrière de la rue des Rochers (côté sud-est), cette ligne arrière (jusqu'à l'intersection de la rue LaBrie), la rue des Rochers, le boulevard Blanche, la rue de Bretagne, le boulevard Laflèche et le boulevard Pierre-Ouellet jusqu'au point de départ.*

**Circonscription # 4 (3 522 électeurs)**

*Elle comprend une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection de la rue de Bretagne et du boulevard Blanche, ce boulevard, la rue des Rochers (jusqu'à l'intersection de la rue LaBrie), la ligne arrière de la rue des Rochers (côté sud-est), le prolongement de cette ligne arrière, la rivière Manicouagan, le prolongement du boulevard René-Bélanger, ce boulevard, le prolongement de ce boulevard, le chemin de l'Aqueduc et le boulevard Blanche jusqu'au point de départ.*

**Circonscription # 5 (2 999 électeurs)**

*Elle comprend une partie de la Ville de Baie-Comeau délimitée comme suit : en partant d'un point situé à l'intersection des boulevards Laflèche et René-Bélanger, le boulevard René-Bélanger, le prolongement de ce boulevard, la rivière Manicouagan, la limite municipale (partie du territoire municipal située à l'ouest de la rivière Manicouagan et du réservoir Manic 1), le réservoir Manic 1, le prolongement du chemin Dallaire en direction ouest dans ce réservoir, ce chemin, le chemin de l'Aqueduc et le prolongement du boulevard René-Bélanger jusqu'au point de départ.*

**Circonscription # 6 (3 949 électeurs)**

*Elle comprend les municipalités suivantes : Chute-aux-Outardes (VL), Pointe-aux-Outardes (VL) et Pointe-Lebel (VL).*

***Circonscription # 7 (3 134 électeurs)***

*Elle comprend les municipalités suivantes : Colombier (M) et Ragueneau (P).*

*Elle comprend aussi la réserve indienne de Pessamit.*

*Elle comprend également le territoire non organisé de Lac-au-Brochet.*

***Circonscription # 8 (4 245 électeurs)***

*Elle comprend les municipalités suivantes : Longue-Rive (M), Portneuf-sur-Mer (M) et Forestville (V).*

***Circonscription # 9 (4 546 électeurs)***

*Elle comprend les municipalités suivantes : Sacré-Coeur (M), Tadoussac (VL), Les Bergeronnes (M) et Les Escoumins (M).*

*Elle comprend aussi la réserve indienne d'Essipit.*

**12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE****12.1 Conseil d'administration – Centre des arts**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du comité que le mandat de Mme Manon Couturier au sein de conseil d'administration du Centre des arts est venu à échéance en mars 2013.

Le directeur général, M. Alain Ouellet, recommande de renouveler la candidature de Mme Couturier.

C-12-105

Mme Louise Hovington propose et il est résolu unanimement de reconduire la candidature de Mme Manon Couturier pour représenter la Commission scolaire de l'Estuaire au conseil d'administration du Centre des arts de Baie-Comeau pour un mandat de 4 ans, soit jusqu'en mars 2017.

**12.2 Plan d'effectifs des cadres**

M. Alain Ouellet, directeur général, présente la structure administrative des cadres pour la prochaine année scolaire.

M. Ouellet explique qu'à la suite de la nomination de Mme Couturier et la prise de retraite de Mme Roy, une modification a été apportée aux postes de direction générale adjointe, direction des services éducatifs et informatiques qui est maintenant direction générale adjointe et direction des services informatiques.

C-12-106

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement d'adopter le plan d'effectifs des cadres pour l'année scolaire 2013-2014 tel que présenté.

**12.3 Plan d'effectifs des directions d'établissement**

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil qu'aucun changement n'a été apporté au plan d'effectifs des directions d'établissement.

- C-12-107 Mme Louise Hovington propose et il est résolu unanimement d'adopter le plan d'effectifs des directions d'établissement pour l'année scolaire 2013-2014 tel que présenté.

**12.4 Projet Pacte rural école Richard**

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil qu'une demande d'appui est nécessaire afin de permettre à la Municipalité de Chute aux-Outardes de déposer une demande d'aide financière au Pacte rural pour l'aménagement d'un terrain de soccer dans la cour de l'école Richard et pour l'achat de deux matelas pour la pratique du « cheerleading ».

- C-12-108 M. Dominique Tremblay propose et il est résolu unanimement d'appuyer la demande d'aide financière de la Municipalité de Chute-aux-Outardes au Pacte rural pour la réalisation du projet d'aménagement d'un terrain de soccer dans la cour de l'école Richard et pour l'acquisition de matelas de protection pour la pratique du « cheerleading ».

**13. QUESTIONS DIVERSES**

- C-12-109 Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

**14. PÉRIODES DE QUESTIONS**

Aucune question de la part des membres.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

- C-12-110 Mme Nicole D. Larouche propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 35.

---

Présidente

---

Secrétaire générale